

SOCIÉTÉ DES PHOSPHATES DE SIDI-AYED (Tunisie)

(*Les Archives commerciales de la France*, 11 septembre 1903)

Paris. — Modification aux statuts. — Société anonyme dite COMPAGNIE GÉNÉRALE FRANCO-AFRICAINE, 46, Londres.— La dénomination devient SOCIÉTÉ DES PHOSPHATES DE SIDI-AYED (Tunisie). — Transfert du siège, 4, du Couëdic à Nantes. — Nomination d'administrateurs en remplacement d'autres démissionnaires. — 23 juil. 1903. — *Journ. spécial des soc.* du 23 août 1903.

Tunisie

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 14 septembre 1903, p. 1032)

Société des Phosphates de Sidi-Ayed. — Suivant délibération de l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie Générale Franco-Africaine, cette dernière société a pris la dénomination de Société des phosphates de Sidi-Ayed et le siège social a été fixé à Nantes, 4, rue du Couëdic.

Les nouveaux administrateurs de cette affaire sont MM. F. Caillard, P. Pelletreau, F. Germain, A. Mordrelle, de Nantes, V. Legrand, de Paris.

UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ DE PHOSPHATES

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 14 septembre 1903, p. 1077)

Nous sommes heureux d'annoncer la formation de la Société des phosphates de Sidi-Ayed (Tunisie), au capital de 1.000.000 de francs.

Cette Société n'a fait que reprendre l'exploitation commencée par la Société franco-africaine.

Le gisement à exploiter est situé sur le territoire des Oulads-Sidi-Aved, à 25 kilomètres au sud de Testour. Ce gisement forme cinq couches différentes, d'une puissance variable de 35 à 40 centimètres ; la teneur en phosphate varie entre 55 et 65 % suivant les couches. Ce minerai fait partie de l'étage du gris vert (*gault* des Anglais), il est à gangue siliceuse et, par conséquent, facilement assimilable.

Le directeur technique est M. Bonnefond, spécialiste bien connu pour toutes les questions de phosphates.

Le siège de la Société est à Nantes ; c'est là que se réunit le conseil d'administration, presque toutes les actions étant entre les mains d'habitants de la région de la Basse-Loire. Bons souhaits d'avenir à cette nouvelle venue.

DÉCOUVERTE D'UN CADAVRE

(*Le Petit Marseillais*, 2 décembre 1903)

On nous télégraphie de Tunis, 1^{er} décembre :

On vient de découvrir l'identité de la victime d'un crime horrible commis à Tebourouk. Le malheureux, dont le cadavre fut trouvé dans un buisson, à peu près décapité, est un sieur Giovanni-Bartolomeo Flori, ouvrier italien, employé à la mine de Sidi-Ayed. On a arrêté un autre ouvrier de cette mine qu'on soupçonne. Flori passait pour avoir des économies, mais comme une somme assez importante a été retrouvée sur lui, on suppose qu'il a été tué par vengeance, à cause de la préférence que lui marquait une jeune compatriote que courtisait également l'auteur présumé du crime, qui serait un sieur S. Z., lequel, confronté avec les restes presque méconnaissables de Flori, a nié énergiquement toute culpabilité. — L. C.

Sanglante bagarre

(*La Justice* et de nombreux autres journaux, 19 décembre 1903)

Tunis, 18 décembre. — À Sidi-Ayed, une bagarre épouvantable s'est produite entre mineurs soudanais et siciliens à propos d'un jeune nègre qui avait reçu une gifle.

Les Soudanais engagèrent la lutte et voulurent prendre d'assaut la maison où s'étaient réfugiés les Siciliens. Ils tirèrent des coups de feu à travers les fenêtres et, armés de poignards et de matraques, envahirent le logis.

Un nègre a été tué, et onze combattants blessés, dont six grièvement.

L'Actualité

LES PHOSPHATES DE SIDI-AYED

(*Le Phare de la Loire*, 27 décembre 1903)

Avec tous les journaux, le *Phare* a relaté ces jours derniers une rixe assez grave qui s'est produite en Tunisie, entre Italiens et nègres, aux mines de phosphates de Sidi-Ayed. À la suite d'un fait insignifiant — un nègre donnant une taloche à un enfant —, les Italiens prirent la chose au tragique et attaquèrent les nègres à coups de couteau et de fusil. Une dizaine de nègres furent blessés avant que la direction des mines ait eu le temps d'intervenir.

À vrai dire, ce fait divers n'avait rien de sensationnel. Nous n'aurions nullement éprouvé le besoin de le rappeler, si un ami ne nous avait appris que l'administrateur des mines habitait Nantes et qu'une interview s'imposait.

Le tuyau était bon : M. Alexandre Mordrelle, administrateur délégué de la Société des phosphates de Sidi-Ayed, a ses bureaux rue du Couëdic, n° 4. C'est là que nous l'avons trouvé. Il venait précisément de recevoir des détails sur les incidents.

— Ces sortes de bagarres, nous dit-il, se produisent quelquefois. La concession est immense ; par suite, la surveillance est difficile. [Nous employons trois cents individus, italiens, maltais, siciliens, nègres du Sud, marocains, arabes du pays.](#) Tous ces hommes, de race et de mœurs diverses s'entendent difficilement ; il faut toute l'énergie, tout le calme et le sang-froid de l'ingénieur-directeur, M. Bonnefond, pour maintenir l'ordre.

Les journaux ont parlé d'arrestations opérées par la gendarmerie lors de la dernière rixe. Or, les gendarmes les plus proches de Sidi-Ayed sont à 30 kilomètres ! S'il avait fallu aller les chercher et les attendre pour séparer les combattants, ils auraient eu le temps de s'entretuer avant ! En réalité, ce sont M. Bonnefond et ses collaborateurs : M. Choblet, un Nantais, M. Simon Médam, qui, avec quelques hommes de bonne volonté, ont séparé les combattants. Et c'est ainsi toujours. Il faut dire que, jusqu'à ce

jour, aucun incident d'une réelle gravité ne s'est produit. La dernière fois encore, il n'y a eu que quelques blessures insignifiantes ; les renseignements que je viens de recevoir en témoignent. Néanmoins, nous allons demander au gouvernement tunisien un commissaire de police, que nous paierons nous-mêmes, pour diriger le service d'ordre sur la concession.

Nous remercions M. Mordrelle des détails qu'il vient de nous fournir, et nous lui avouons que là ne se borne pas notre curiosité. Il nous semble intéressant, lui disons-nous, de faire connaître à nos lecteurs les résultats d'une entreprise nantaise en Tunisie et la part que prend ainsi notre ville à la prospérité de nos colonies.

— Alors, c'est une interview en règle ?

— Précisément.

— Eh bien, poursuit M. Mordrelle, vous arrivez au bon moment. Je suis revenu de Tunisie il y a quelques jours à peine. J'avais été chargé, par mon conseil d'administration, d'aller me rendre compte par moi-même de l'état de l'entreprise. Avec un de mes collaborateurs, j'ai passé tout le mois de novembre à Sidi-Ayed. Je puis donc vous donner des nouvelles fraîches, des documents précis.

Partis de Nantes le 1^{er} novembre, nous sommes arrivés à Tunis le 7 ; nous y avons trouvé notre ingénieur, M. Bonnefond, qui nous attendait. Dès le lundi matin 9 novembre, nous avons fait une visite à M. Pichon, résident général, qui nous assura que tout son concours nous était acquis dans les limites du possible.

Nous avons vu ensuite M. le directeur des travaux publics, que nous voulions entretenir de la ligne de chemin de fer de Bône-Guelma, qui doit desservir notre exploitation, et dont l'ouverture est de la plus grande importance pour nous.

Après nous avoir dit que cette ouverture ne devait avoir lieu qu'en juillet 1905, le directeur des travaux publics nous promit de ne mettre aucune opposition et même de nous prêter son appui, si nous obtenions de la Compagnie l'ouverture du tronçon du Pont-du-Fahs à Gafour à une époque plus rapprochée. En vue d'obtenir cet avantage, je pris immédiatement mes mesures pour avoir, à mon retour, une entrevue à Paris avec M. Gouin, président de la Société de constructions des Batignolles.

Ayant ainsi préparé, près des pouvoirs publics, la prompte réalisation de nos projets, nous partions le jour même pour Sidi-Ayed et, après avoir couché au Fahs, nous arrivions à destination le mardi soir.

Pendant notre voyage, nous avons presque constamment longé la ligne de Bône-Guelma en construction, et nous avons pu nous rendre compte que celle-ci est très avancée et ballastée jusqu'au delà de Sidi-Ayed. À part quelques travaux d'art qu'il faut peu de temps à terminer, il ne manque plus sur cette voie que les tabliers métalliques des ponts.

En arrivant à la concession, nous avons attaché une importance toute particulière à notre visite dans les galeries actuellement en cours et dont l'une atteint déjà une longueur de 67 mètres. La longueur moyenne des autres varie entre 30 et 35 mètres ; ces galeries sont boisées avec soin et suffisamment larges pour le passage d'un homme poussant un wagonnet. Nous avons pu facilement vérifier la couche de phosphate, la mesurer dans divers endroits et ainsi reconnaître que toutes ces couches sont régulières et bien conformes aux rapports de M. Bonnefond.

À l'entrée de ces galeries, au nombre de cinq, nous avons examiné des blocs de phosphate que l'on venait d'extraire et nous avons constaté que la richesse de ces blocs, en nodules, était bien conforme aux prévisions de notre ingénieur.

L'exploitation de ce côté est admirablement engagée et nous ne pouvons que louer M. Bonnefond d'avoir su, en si peu de temps, faire des travaux de cette importance. Jour et nuit, des équipes de mineurs travaillent à ces galeries, et il n'y a pas de doute que nous soyons prêts à livrer du phosphate aussitôt que l'on mettra le chemin de fer de Bône-Guelma en exploitation.

Depuis le début de notre exploitation, plusieurs maisons d'habitation se sont élevées, et nous allons pouvoir loger bientôt deux cents ouvriers. Ces maisons abritent déjà une partie des 170 ouvriers qui travaillent à la mine ; les autres logent momentanément sous des tentes.

Pour la nourriture, nous avons traité avec un cantinier dont tous les prix de vente sont soumis à notre contrôle et qui, logé par nous, assure aux ouvriers les diverses fournitures dont ils ont besoin.

Nous louerons les chambres aux ouvriers, à raison de deux francs par mois, et notre intention est d'encourager ceux dont nous serons satisfaits à s'établir définitivement à Sidi-Ayed, et à former un noyau de bons travailleurs. Nous construisons un four pour faire le pain, nous préparons un jardin pour fournir les légumes ; bref, nous projetons d'établir là une colonie modèle que les ouvriers considèrent comme une nouvelle patrie, à laquelle ils seront attachés. Aussi plusieurs d'entre eux, surtout les italiens, ainsi encouragés, ont-ils l'intention d'amener leur famille pour habiter avec eux.

L'emplacement de notre usine de lavage est admirablement choisi ; les fondations sont achevées et les bâtiments seront achevés en temps voulu.

La force motrice nous sera fournie par l'eau de l'Oued Siliana, qui nous permettra d'actionner notre usine, notre chemin de fer, et d'assurer l'éclairage du village. Le barrage nécessaire à cet effet, était d'un établissement très difficile, mais les travaux sont en bonne voie et sortis de la période dangereuse.

Nous sommes heureux d'être maintenant certains du succès. Une nombreuse équipe d'ouvriers y travaille et une autre a commencé à creuser le canal qui amènera les eaux jusqu'à notre usine de lavage.

Le chemin de fer de raccordement de Bône-Guelma aura une longueur de 2.743 mètres, les tranchées en sont très avancées et les fondations des travaux d'art complètement terminées. Le principal travail de ce chemin de fer consiste dans le pont qui nous permet de franchir l'Oued-Siliana. Comme je viens de vous le dire, les piles de ce pont sont actuellement terminées et quarante ouvriers travaillent à le continuer. Primitivement, tout ce travail devait être fait en pierres, mais, après étude, nous avons reconnu que nous pouvions réaliser une économie sensible en employant des tabliers en fer.

À la sortie de ce pont, notre petit chemin de fer contourne la colline sans montées ni descentes jusqu'au quai d'embarquement qui se trouve assez en dessus de la ligne du Bône-Guelma pour faciliter le déchargement.

En résumé, conclut M. Mordrelle, nous nous sommes rendu compte que tout marchait normalement et rapidement, et nous avons été entièrement satisfaits de notre inspection à Sidi-Ayed. Après plusieurs visites à des personnes de Tunis, dont l'appui nous sera nécessaire, nous sommes revenus en France.

À Paris, j'ai vu M. Gouïn, président de la Société de Batignolles, qui m'a promis son concours en vue de la prompte ouverture du chemin de fer de Bône-Guelma.

Notre exploitation se trouve dans les meilleures conditions de succès : vous ne serez donc pas étonné d'apprendre que la maison Desmazures et Lambert, l'une des plus vieilles maisons françaises de phosphates, vient de s'y intéresser pour une forte somme. »

De nouveau, nous remercions M. Mordrelle de son amabilité. Rien ne pouvait nous être plus agréable que d'apprendre, grâce à lui, la réussite certaine d'une entreprise nantaise dans l'une de nos colonies.

Autant il nous est possible de constater parfois notre apathie pour ce qui touche à la colonisation, autant nous sommes heureux d'encourager les efforts persévérants de ceux de nos concitoyens qui n'hésitent pas à s'expatrier pour aller tenter fortune au loin, et participer ainsi à mettre en valeur notre domaine colonial.

Société des Phosphates de Sidi-Ayed
Dissolution
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 27 septembre 1904)

D'une délibération des actionnaires de cette société, au capital de 1.000.000 de francs, dont le siège est à Nantes, rue du Couëdic, n° 4, réunis en assemblée générale extraordinaire audit siège social, le 19 août 1904, il appert :

Que ladite Société a été dissoute à dater du même jour ;

Que MM. Liancour et L'Heudé, tous deux arbitres de commerce à Nantes, le premier rue Guepin, n° 2, et le deuxième rue des Halles, n° 22, en ont été nommés liquidateurs avec les pouvoirs les plus étendus. — *Petites Affiches*, 20 septembre 1904.

Cession de l'actif
(*La Dépêche coloniale*, 16 octobre 1904)

Société anonyme des Phosphates de Sidi-Ayed (en liquidation), 22, rue des Halles, Nantes. — Assemblée extraordinaire le 24 octobre à trois heures. — Avis sur un traité de cession de l'actif, Mesures rentrant dans l'ordre des articles 51 et 57 des statuts.

Société des Phosphates de Sidi-Ayed {en liquidation)
Avis aux obligataires
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 19 janvier 1905)

Les obligataires de cette société sont invités à produire leurs titres et à assister à la deuxième assemblée de vérification qui aura lieu le 25 janvier 1905 (dernier avis). Pour tous renseignements, s'adresser au Crédit de Paris et des départements, rue de Louvois. 5, Paris. — *Affiches Parisiennes*, 18 janvier 1905.

LA GUILLOTINE À TUNIS
(*La Libre Parole*, 12 février 1905)

Tunis, 11 février.

Ce matin, à l'aube, les bois de justice arrivés hier d'Alger, ont été érigés place Bab Saadoun, à Tunis. Ce déplacement avait pour but l'exécution de la condamnation à mort prononcée contre un indigène nommé Abdallah ben Reghi.

Celui-ci avait assassiné dans les mines de Sidi-Ayed, après l'avoir volé, un jeune Italien appelé Sanicheri ; puis il avait tenté ensuite de tuer la maîtresse de sa victime, la femme Tocco.

L'exécution a été très rapide : le supplicié n'a fait aucune résistance et paraissait résigné.

Peu d'indigènes étaient présents. Par contre, de nombreux Européens, parmi lesquels quelques femmes, y assistaient.

La gendarmerie et les zouaves assuraient le service d'ordre. Il n'y avait pas eu d'exécution à Tunis depuis 1889.

La famille du condamné, sans attendre l'exécution, s'était déjà emparée de tous les biens du malheureux qui, hier matin, avait déposé une plainte entre les mains du procureur de la République contre ses parents trop pressés.

Le condamné comptait sur la clémence présidentielle.

LES PHOSPHATES DE SIDI-AYED
(*Le Phosphate*, 19 août 1906, p. 11 et 13)

Notre confrère *la Tunisie minière*, parlant des phosphates de Sidi-Ayed, s'exprime en ces termes :

Dans notre numéro du 1^{er} décembre, nous avons entretenu nos lecteurs d'une émission d'un million en actions, dans le but d'exploiter les phosphates de Sidi-Ayed, en Tunisie. Nous ajoutions que M. de Casembrook, ingénieur des mines, directeur de l'exploitation des phosphates de Tocqueville, en Algérie, avait visité Sidi-Ayed il y a huit ou neuf années, comme délégué d'une société, et avait conclu, après visite, qu'il n'y avait pas plus de trente à quarante mille tonnes de nodules phosphatées, c'est-à-dire de phosphates riches.

En outre, un autre rapport fait en son temps par M. Gauthier, contrôleur des mines, avait absolument corroboré, confirmé celui de M. Casembrook.

Notre écho, reproduit par les journaux spéciaux de la Métropole, avait, à l'époque, produit une certaine émotion dans le monde industriel qui s'occupe généralement de ces sortes d'opérations.

Les très nombreuses lettres que nous avons reçu à l'époque nous demandaient de plus amples renseignements sur cette entreprise, en termes pressants, et nous promettaient tous une grande discrétion.

Aujourd'hui, nous sommes à même de pouvoir fournir les renseignements en question, qui nous ont été donnés par un de nos amis, compétent en la matière.

Des travaux sont actuellement exécutés sous la direction d'un professionnel, des échantillons prélevés sur le gisement ont donné aux analyses faites par M. Gillet, chimiste à Bruxelles :

| | |
|---|-------------------|
| | Premier chantier |
| 51,39 % de phosphate, 6,29 % de fer et albumine. | |
| | Deuxième chantier |
| 43.86 % de phosphate, 7.00 % de fer et albumine. | |
| | Nodules |
| 70.06 % de phosphate, 2.26 % de fer et albumine. | |

Nous croyons inutile de nous étendre davantage, et, qu'il y a loin de l'article sensationnel paru dans la feuille spécialement créée lors du lancement de l'affaire et du rapport sur le gisement, péniblement édifié par le sieur Rousseau, le plus farceur des fumistes que Tunis a eu la gloire d'héberger durant quelques jours.

Ce qui est indiscutable, c'est que la puissance des couches reconnues n'ont guère plus de trente à trente-cinq centimètres, et c'est à peine s'il y a le 20 % de nodules sur la quantité de phosphate supposée.

Société des Phosphates de Sidi-Ayed (Tunisie)
Déclaration de faillite
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 23 juin 1908)

Le jugement du Tribunal de commerce de Nantes en date du 10 juin 1908, a prononcé la faillite de cette société, ayant eu son siège social à Nantes, 4, rue du Couëdic. — M. Fontaine a été nommé syndic.

SITUATION DES PHOSPHATES
La Société des phosphates du Dyr
(*Le Phosphate*, 2 juillet 1908)
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Phosphates_du_Dyr.pdf

.....
Le titre est trop bas. et quant à parler d'enrichissement, nous estimons qu'avec des phosphates du genre de ceux produits en Tunisie et en Algérie, on ne peut matériellement arriver à augmenter la teneur par aucune manipulation.

La preuve en est donnée par la faillite de la Société des Phosphates de Sidi-Ayed, qui se proposait d'exploiter un gisement de titre faible, pour l'enrichir. Elle n'a rien enrichi du tout, pas même ses actionnaires !

Suite :
Société des Phosphates agricoles de la Siliana
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Phosphates_agricoles_Siliana.pdf